

Esther Casanova  
info@f-s-u.ch  
Chur, 23. Mai 2022

## **Modification de la loi sur l'énergie Prise de position**

Madame, Monsieur,

La Fédération suisse des urbanistes (FSU) saisit l'occasion qui lui est donnée de prendre position sur l'avant-projet de modification de la loi sur l'énergie (LEne) du 30 septembre 2016.

D'une manière générale, la FSU salue l'intention du projet de faciliter la réalisation de grandes infrastructures éoliennes et hydroélectriques, notamment par la mise en place d'une procédure de planification et d'autorisation de construire homogène et coordonnée, tant sur le plan matériel que formel, ce qui permettra de traiter tous les recours en même temps. Il s'agit-là d'un pas important et nécessaire afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050.

La FSU tient cependant à souligner que la coordination des procédures de planification et d'autorisation de construire est déjà possible dans le contexte actuel de répartition des compétences. Certains cantons ont en effet déjà mis en place une procédure d'approbation unique. Or, leur expérience montre qu'une des difficultés majeures réside dans la pesée des intérêts, en particulier au niveau de la coordination matérielle. Celle-ci est très exigeante et nécessite des ressources importantes, dont ne bénéficient pas les cantons. Cet aspect mériterait une attention particulière de la part de la Confédération car il est déterminant pour une véritable optimisation des procédures de construction, d'agrandissement ou de renouvellement des installations destinées à l'utilisation des énergies renouvelables.

Malgré cette réserve, la FSU soutient l'avant-projet de modification de la LEne car il constitue un signal fort, non seulement à l'attention des grandes entreprises qui sont de plus en plus réticentes à investir en Suisse - en raison de procédures nécessitant beaucoup de temps et d'argent sans garantie

2/2

d'une issue positive – mais également et de manière plus générale en faveur du tournant énergétique voulu par la population suisse en 2017.

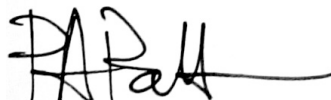
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes et restons à votre disposition si nécessaire.

Avec nos meilleures salutations.

Francesca Pedrina

Pierre-Alain Pavillon

Esther Casanova



Co-Présidente

Co-Président

Sécretaire générale

Für Rückfragen wenden Sie sich bitte an den Co-Präsidenten Pierre-Alain Pavillon  
079 430 25 47  
pa.pavillon@urbaplan.ch